

Mons, le 27 juin 2022

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 28 juin 2022 :

Séance publique

□ AUTORITÉS PROVINCIALES

3. Vade-mecum reprenant les règles arrêtées par le Bureau et applicables aux campagnes d'information et aux communications du Président du Conseil provincial, du Collège provincial ou d'un ou plusieurs de ses Membres.

□ GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT

7. Année créative 2021.- Statut du personnel non enseignant - Modifications des dispositions en matière de maladie.

□ BÂTIMENTS

55. HORNU - Site du Château Degorge - Litige Province de Hainaut / Madame FARRUGIA-ITALIANO Concetta.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**

